

Le pont Shaw en 2005

Rénovation, remplacement ou disparition ?

Benoît Guérin

Le pont Shaw disparaîtra-t-il de notre paysage, sera-t-il remplacé par un nouveau pont " tout béton " ou simplement laissera-t-on tomber ce lien, entre le secteur Shawbridge et le vieux Prévost ?

S'il n'en tient qu'à Yvon Blondin, ce lien entre les secteurs doit être maintenu. Ce résident de la Montée Sainte-Thérèse s'intéresse en effet au problème du pont Shaw depuis plusieurs années et mois après mois, il maintient vivante l'idée qu'on doit intervenir et maintenir ce lien essentiel entre les quartiers de notre municipalité.

«Tous les commerces, l'essence, la poste et autres sont situés près de la route 117. Le pont est essentiel pour y accéder» souligne-t-il.

Il semble que 2005 sera l'année du pont. Monsieur Blondin estime que l'administration municipale lui apparaît déterminée à trouver une solution à court terme pour le pont.

Faut-il réparer le pont actuel et à quel prix? Déjà en 2002 un rapport d'inspection du pont indiquait une

dégradation certaine de plusieurs éléments du pont. L'expert conclut que «compte tenu de l'ampleur des réfections par rapport à l'âge de la structure et sa capacité structurale, il sera nécessaire d'élaborer une étude d'opportunité en tenant compte des scénarios de reconstruction et d'élimination de ce lien».

Afin de déterminer si l'on peut réparer le pont et prolonger son utilisation, le ministère des Transports devrait procéder d'ici au printemps à une expertise exhaustive du pont, étude qui devrait permettre à nos décideurs de trancher.

Dans l'éventualité où un pont neuf serait nécessaire, les coûts sont estimés globalement à environ 1,2 million de dollars. À ce moment, les coûts pourraient, semble-t-il, être répartis dans le



programme des infrastructures, soit 1/3 au gouvernement fédéral, 1/3 au provincial et le dernier tiers à la municipalité de Prévost.

Le pont Shaw actuel fait partie du paysage depuis plus de 80 ans, le verra-t-on disparaître ou être carrément remplacé? Quels seront effectivement les coûts requis pour maintenir ce lien? Le maintien ou l'abandon de ce lien ne pourront être envisagés qu'avec une réflexion importante et majeure de l'intersection de la rue Louis-Morin et de la route 117, qui avec le pont Shaw demeure pour les résidents de ce secteur le seul lien avec les autres secteurs de la municipalité.

En attendant les expertises du ministère, pour protéger le pont et

éviter une dégradation on a, il y a quelque temps fermé, le pont à la circulation lourde en limitant entre autres la hauteur des véhicules qui peuvent y accéder.

ANNONCES
450 224-1651 page 26

CGA

Comptables généraux licenciés
du Québec

ANDRÉ MARTEL, CGA
EXPERT-COMPTABLE

1531, M^{tée} Sauvage,
Prévost
andre.martel.cga@videotron.ca

Tél.: 450 224-4773
Télec.: 450 224-4773

BAR DU VILLAGE KARAOKE 3034, boul. Labelle, Prévost • 224-7486

OUVERT 7 JOURS

Fleuriste Louise

2882-A, boul. du Curé-Labelle à Prévost, J0R 1T0 450 224-8088



De meilleurs soins de santé pour les Canadiens : plan d'action sur 10 ans

Le premier ministre du Canada et les premiers ministres provinciaux et territoriaux ont de concert adopté un plan d'action décennal qui, grâce notamment à un nouvel investissement fédéral de 41 milliards de dollars, consolidera les soins de santé pour tous les Canadiens.

De meilleurs soins de santé :

☑ réduction des temps d'attente

- améliorer l'accès pour que les Canadiens obtiennent plus vite les tests cruciaux, les traitements et les chirurgies essentiels

☑ davantage de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels de la santé

- élaborer des plans plus former et recruter davantage de professionnels de la santé, et accréditer plus rapidement ceux formés à l'étranger

☑ élargissement des soins à domicile

- améliorer le soutien aux personnes soignées ou en convalescence à domicile

☑ meilleur accès aux services de santé à la famille et communautaires

- augmenter l'accès en tout temps à des médecins, infirmières et autres professionnels de la santé

☑ meilleur accès aux médicaments essentiels

- gérer les coûts des médicaments afin qu'aucune famille n'ait à choisir entre les médicaments et la déchéance financière

☑ amélioration de la santé des Autochtones

- investir de nouveaux fonds et mieux planifier pour combler l'écart entre les soins de santé offerts aux Autochtones et aux autres Canadiens

Réduction des temps d'attente :

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu de rendre compte des progrès accomplis dans le domaine de la santé et, pour la première fois, dans la réduction des temps d'attente.

☑ des indicateurs comparables... pour mesurer les progrès

- les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux utiliseront des indicateurs comparables pour rendre compte de l'amélioration de l'accès aux médecins, aux services de diagnostic et aux traitements

☑ des jalons... pour préciser le but visé

- les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux établiront des temps d'attente médicalement acceptables – fondés sur l'avis d'experts – d'abord dans les domaines du cancer, des maladies du cœur, de l'imagerie diagnostique, des remplacements articulaires et de la restauration de la vue

☑ des objectifs... pour susciter le changement

- chaque gouvernement provincial et territorial établira ses propres objectifs pour les temps d'attente et rendra compte annuellement aux citoyens des progrès réalisés

Les Canadiens pourront constater à quoi sert leur argent affecté aux soins de santé et les résultats déterminants qu'il produit.

Pour obtenir un exemplaire du document « Aperçu du plan d'action décennal sur les soins de santé 2004 », composez le **1 800 O-Canada** (1 800 622-6232). Vous pouvez aussi le consulter sur Internet à www.canada.gc.ca/plansante.

